

# LESTELLE BETHARRAM



**BULLETIN MUNICIPAL**

**Décembre 2011**

# SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du rédacteur -----	page 2
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	page 3
Cérémonie du 11 Novembre-----	page 5
Un Noël invraisemblable-----	page 6
Ô Quatre Saisons : Nouveau départ-----	page 7
Le recensement-----	page 8
Nos agents recenseurs -----	page 9
Les frelons asiatiques -----	page 12
L'AGL XIII-----	page 14
Association « La Corruda » -----	page 15
Le Beau Rameau -----	page 16
Conte de Noël-----	page 17
A Noter-----	page 19
Etat Civil -----	page 20
Les dates à retenir -----	page 20

## LE MOT DU MAIRE

La crise bancaire et financière qui sévit actuellement met à mal les finances publiques et fait planer des incertitudes sur les investissements des collectivités. Certaines communes ont du différer des réalisations faute de financement.

Fort heureusement, nous n'avons pas souscrit d'emprunts toxiques et notre projet de vestiaires est financé à hauteur de 70% par des subventions (Etat 20%, Région 20%, Département 30%). Pour les 30% restants nous solliciterons un emprunt auprès des établissements bancaires, sans pouvoir être complètement sûrs à ce jour que notre demande soit honorée.

La réalisation de ce projet est essentielle pour structurer nos installations sportives et permettre au camp de tourisme d'envisager l'avenir dans des locaux plus vastes et plus adaptés. J'espère très fortement que nous pourrons le mener à terme.

2012 sera une année électorale importante avec la tenue des élections présidentielles et législatives. Nul doute que les problèmes de la dette, de l'avenir de l'euro, de la crise économique, du chômage seront au cœur de la campagne.

Je suis persuadé que les choix politiques peuvent peser sur les questions économiques. J'invite donc nos concitoyens à venir voter aux prochaines élections et à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011 pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

Je tiens à saluer et à remercier très sincèrement tous les bénévoles qui, au sein des associations animent notre vie locale pour la rendre toujours plus vivante et conviviale. Je tiens aussi à féliciter tous les acteurs économiques : commerçants et artisans, hôteliers restaurateurs, professionnels du tourisme, hébergeurs qui dynamisent notre petite cité et la rendent attractive et accueillante.

Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui s'installent dans notre village pour y vivre, y travailler, y créer des entreprises.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse, chers amis, tous nos vœux de bonheur, de santé, de réussite, pour la nouvelle année.

Jean-Marie BERCHON

## Le Mot du Rédacteur

### Socrate ou le test des 3 passoires

Socrate avait, dans la Grèce antique, une haute réputation de sagesse.

Quelqu'un vint, un jour, trouver le grand philosophe et lui dit :

- *Sais-tu ce que je viens d'apprendre sur ton ami?*

- *Un instant, répondit Socrate. Avant que tu me racontes, j'aimerais te faire passer un test, celui des trois passoires.*

- *Les trois passoires ?*

- *Mais oui, reprit Socrate. Avant de raconter toutes sortes de choses sur les autres, il est bon de prendre le temps de filtrer ce que l'on aimerait dire. C'est ce que j'appelle le test des trois passoires.*

La première passoire est celle de la vérité.

- *As-tu vérifié si ce que tu veux me dire est vrai?*

- *Non... J'en ai seulement entendu parler...*

- *Très bien. Tu ne sais donc pas si c'est la vérité.*

Essayons de filtrer autrement en utilisant une deuxième passoire, celle de la bonté.

- *Ce que tu veux m'apprendre sur mon ami, est-ce quelque chose de bien ?*

- *Ah non! Au contraire.*

- *Donc, continua Socrate, tu veux me raconter de mauvaises choses sur lui et tu n'es même pas certain qu'elles soient vraies. Tu peux peut-être encore passer le test, car il reste une passoire, celle de l'utilité.*

- *Est-il utile que tu m'apprennes ce que mon ami aurait fait ?*

- *Non... Pas vraiment.*

- *Alors, conclut Socrate, si ce que tu as à me raconter n'est ni vrai, ni bien, ni utile, pourquoi vouloir me le dire ?*

Et voilà qui va en faire réfléchir plus d'un!

Michel Corsini

# COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 16 novembre 2011

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de :  
M. Martell qui donne procuration à M. Berchon,  
Mme Lacau Sylvie qui donne procuration à Mme Amaré  
M. Péré, excusé

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 21 novembre 2011 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Après lecture des PV des séances précédentes, acceptés à l'unanimité, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

### 1 - Taxe d'Aménagement

Cette taxe remplace la Taxe Locale d'Equipeement (TLE).

Le Maire expose à l'assemblée que la nouvelle loi des finances rectificative pour 2010 a modifié le Code de l'Urbanisme. Cette taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme. Ce qui est le cas de la commune de Lestelle-Bétharram.

Le Conseil Municipal, unanime, fixe le taux à 4% de taxe d'aménagement applicable sur l'ensemble du territoire communal.

Néanmoins, le Conseil Municipal décide :

- d'exonérer de 50% les locaux d'habitation et d'hébergement (logements sociaux) bénéficiant du taux réduit de TVA ;
- d'exonérer de 50% les logements à usage d'habitation principale financée à l'aide d'un prêt à taux zéro, dans la limite de 50% de leur surface excédant 100m<sup>2</sup> ;
- d'exonérer à 100% les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

### 2- Droit de préemption

Une maison d'habitation se vendant Rue Henri IV, le Conseil Municipal décide de ne pas faire jouer son droit de préemption.

### 3 - Pétition

Une pétition comportant une vingtaine de signatures, adressée au Maire et au Conseil Municipal, fait état de doléances des riverains des impasses Delette et Lestelette, depuis le changement de collecte des ordures ménagères.

L'Assemblée Municipale prend acte de cette pétition et charge le Maire de transmettre ces doléances à la Communauté de Communes du Pays de Nay afin d'essayer de trouver une solution pour résoudre ces problèmes.

Fait à Lestelle-Bétharram, le 21 novembre 2011

Le secrétaire de Séance

Le Maire

## **Séance du 7 décembre 2011**

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de :

- Yves Péré qui donne procuration à Jean-Marc Ladesbie
- Marie-Françoise Grousset qui donne procuration à Anne-Marie Malaganne
- Crystel Mouré, excusée

Lecture est faite par M. le Maire du procès-verbal du 16 Novembre 2011 qui est adopté à l'unanimité.

### **1- TRAVAUX STATION EPURATION**

Le Syndicat d'Assainissement du Pays de Nay vient de réaliser une étude pour le stockage des boues et propose des lits plantés de rizophytes. Une délégation du Conseil Municipal a visité la station d'épuration d'Asson équipée de la sorte.

Le coût estimatif se chiffre à 180.000 € dont 3.500 € de maîtrise d'œuvre.

La Commune sollicite des subventions de 35% du Conseil Général et de 25% par l'Agence de l'eau.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise M. le Maire à signer une convention de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat d'assainissement du Pays de Nay.

### **2-DECLARATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE**

Les frais de publication relatifs au droit de préemption urbains sont à porter au programme du PLU.

De même, au chapitre des emprunts, un ajustement est à effectuer, sans que ces opérations modifient l'équilibre budgétaire.

### **3-QUESTIONS DIVERSES**

- Le Conseil municipal accepte le renouvellement du contrat Cosoluce (logiciels compta, budget, élection, facturation...).
- Le Conseil d'Etat vient de débouter les anciens propriétaires de l'immeuble Place St Jean qui abrite les commerces et les logements sociaux.
- Une subvention de 100 € est allouée à l'Association Plein Ecran suite à la projection d'un film pour les scolaires.
- Le pot des nouveaux arrivants est fixé au vendredi 13 janvier 2012.
- Le concert du Nouvel An sera donné le dimanche 22 janvier 2012.
- La population Lestelloise sera recensée du 19 janvier au 18 février.

Fait à Lestelle-Bétharram, le 8 décembre 2011

Le secrétaire de Séance  
Michel CORSINI

Le Maire  
Jean-Marie BERCHON

## Commémoration du 11 Novembre

L'ampleur du sacrifice humain touchait son paroxysme lors de cette Première Guerre Mondiale : l'apocalypse et 9 millions de morts !

Lestelle-Bétharram s'est souvenue pour le 93<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre 1918 sous un magnifique soleil d'automne.

Cette cérémonie n'a pas failli à la tradition. Après la messe célébrée par le Père Joseph, les Anciens Combattants, derrière leur porte-drapeau André Minjou, se sont regroupés face au Monument aux Morts.

Jean-Marie Berchon lisait, à l'image de tous les maires de l'Hexagone et d'Outre-Mer, le message du Président de la République. Ses écrits, s'appuyant sur la disparition du dernier combattant et l'approche du centenaire du début du conflit, viennent donner un autre sens à la commémoration du 11 Novembre puisque, même si la loi n'existe pas encore, le chef de l'Etat a voulu faire de cette journée une journée d'hommage à tous les soldats tués au service de la France. Ceux de 14-18, ceux de 39-45 mais également tous ceux tombés dans les théâtres d'opération où la France est intervenue : Afrique du Nord, Proche-Orient, Afghanistan...

Nous allons donc vers un " Mémorial Day". Cette nouvelle orientation fera incontestablement débat.

Le Président de la section locale des Anciens Combattants, Pierre Gaye, procédait à la citation des morts Lestellois pour la mère patrie et les élèves de l'école communale, sous la direction de leur Directrice, entonnaient une vibrante Marseillaise. Le dépôt de gerbes clôturait avec la minute de silence cette cérémonie du Souvenir.

Une assistance nombreuse est venue honorer "nos morts" avec notamment une délégation de sapeurs-pompiers de Coarraze et de gendarmes de la brigade intercommunale Nay-Pontacq.

C'est à la Salle de l'Isarce que l'apéritif fut pris, après que le Maire de Lestelle-Bétharram ait évoqué, notamment, le grand absent de cette cérémonie, Fernand Camborde qui fut durant 18 ans Président de l'Amicale des Anciens Combattants.



*Dépôt de gerbe...et de bouquet*



*Les enfants de l'école communale ont interprété une vibrante Marseillaise*

## *Un Noël invraisemblable*

Les enfants de la commune recevaient dimanche 18 décembre la visite du Père Noël. Pour faire patienter cette joyeuse assistance, les comédiens de la Compagnie du Baluchon, ont interprété un conte de circonstance "Un Noël invraisemblable".

L'histoire de la jeune Mélodie qui émet des doutes sur l'existence du Père Noël conduit le jeune spectateur au-devant d'aventures invraisemblables jusqu'à ce brave homme, à la forme exceptionnelle pour son âge, apparaisse dans son costume de lumière.

Un Noël invraisemblable : une pièce colorée, aux habits de lumière de Mister "Toys" ou de l'ermite du désert d'Akatama, avec un drôle de petit lutin farceur, ce conte fort bien joué, sur un rythme rapide, par des comédiens faisait passer de bons moments aux enfants qui ont apprécié... tout comme leurs parents.

Après quoi, l'inusable Père Noël, distribuait les cadeaux aux 92 enfants de la Commune.



Les enfants des premiers rangs



# Ô Quatre saisons : Nouveau départ

Haut lieu de la gastronomie grâce à ses restaurants, Lestelle-Bétharram présente une diversité dans ses établissements. Ainsi, l'hôtel restaurant cher à Henri Lartigue puis à son fils Claude et son épouse Marie-Hélène, après leur retraite, connaissait des fortunes diverses quant à sa reprise.

Vendredi 23 décembre, Christian et Eric, les nouveaux propriétaires inauguraient les lieux rebaptisés "ô quatre saisons". De nombreuses personnes ont répondu à l'invitation. Parmi celles-ci, citons : Christian Petchot-Bacqué, Président de la Communauté de Communes du Pays de Nay, Alain Laulhé, Maire de Bordères, Jean-Marie Berchon, Maire de Lestelle-Bétharram et son Conseil Municipal mais aussi tous les artisans des différents corps de métiers ayant œuvré à l'embellissement de l'établissement, les dirigeants des associations lestelloises...sans oublier les amis.

La soirée s'est terminée fort tard autour d'un buffet copieux.

Souhaitons à Christian et à Eric toute la réussite dans leurs entreprises.





## Recensement de la population Enquête de recensement de 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **19 janvier au 18 février 2012**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

Jean-Marie BERCHON

## *Nos agents recenseurs*



**Jean Philippe NICOLAU-PARRO** est chargé de recenser la population des « Hameaux » de même que des confins du village (entrées de Lestelle-Bétharram).

**Sa carte de visite :**

- *domicilié impasse Lahaille*
- *comptable*
- *remplaçant de l'Agence Postale*
- *trésorier du Comité des Fêtes*

**Isabelle PLEVERT** recensera le bourg

**Sa carte de visite :**

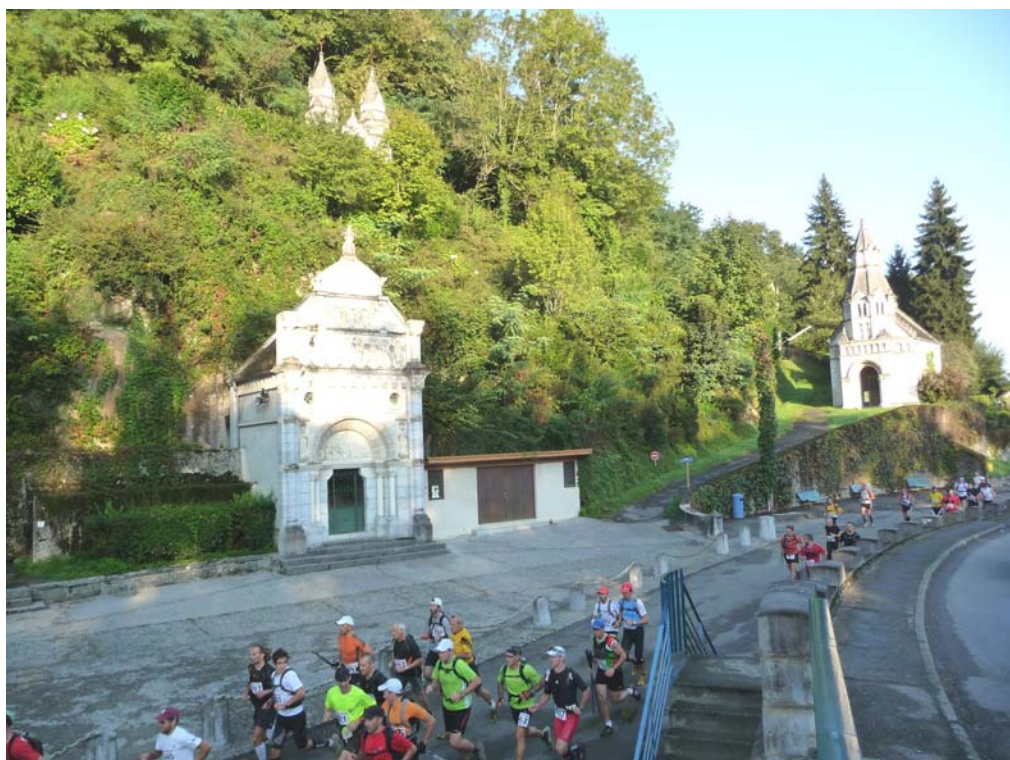
- *Lestelloise depuis 1995*
- *domiciliée rue Peyrounat*
- *aide ménagère*
- *auto-entrepreneur en création*

*(sacs en jeans, bonnets, mitaines, écharpes, ...)*



**Réservez-leur le meilleur accueil !**

## *Evènements du dernier trimestre*



**La Corruda**

(Photo : RP Michel VIGNAU)



**Le Gave en crue**

# *Les décorations de Noël*



**La Place**



**La Chapelle**



**L'école primaire**

# *Les frelons asiatiques*

photos : ADAAQ "Association de Développement de l'Apiculture en Aquitaine")



Une dominante noire - un seul anneau jaune orangé

Les frelons asiatiques ont été repérés pour la première fois en France dans le Lot et Garonne fin 2004. Ils seraient arrivés cachés dans un chargement de poteries chinoises.



Depuis, ils prolifèrent très rapidement, ils construisent des nids de papier mâché de grande taille, sphériques avec un orifice de sortie latéral, situés le plus souvent au sommet des grands arbres. C'est en général à la chute des feuilles que l'homme les remarque. Parfois, ces nids se trouvent dans des bâtiments et très rarement dans le sol.

Le nid peut atteindre jusqu'à 80 cm de diamètre. On peut le trouver dans les arbres ou le bâti, dans les haies, en terrier ...

Le frelon asiatique ouvrier mesure 20 à 25 mm de long, il a une face jaune, un thorax noir velouté, son abdomen est bordé d'une fine bande jaune et le quatrième segment est presque totalement jaune orangé. Son dard peut perforer la peau jusqu'à 6 mm.

Il est très agressif envers les abeilles domestiques. Il les attend en vol stationnaire devant la ruche ou aux alentours des fleurs. Dès qu'il a attrapé une abeille entre ses pattes il la pique, la déchire et l'amène dans son nid. Il peut aussi se nourrir de fruits mûrs.

Quelques frelons peuvent faire disparaître entièrement une ruche en quelques jours entraînant des conséquences sur la pollinisation et la production fruitière.

Les colonies de frelons asiatiques sont organisées autour d'une reine. Un nid peut renfermer quinze à vingt reines.

**En automne, les reines et les mâles quittent le nid. Une fois fécondées, les reines seront les seules à hiberner dans un abri naturel (creux d'arbre . . .), les mâles et les ouvriers vont mourir. Le nid n'est pas réutilisé l'année suivante.**

Au printemps, les reines sortent de leur hibernation, elles construisent un petit nid afin de pouvoir pondre rapidement et faire éclore les premières générations de frelons ouvriers qui vont l'aider à développer la colonie. La reine consacra ensuite sa vie à pondre.

Peu à peu le nid grossit pour atteindre sa taille maximale en automne.

On ne connaît pas de prédateurs à cet insecte. On ne peut plus éradiquer ce fléau mais le freiner en signalant la présence des nids, en les détruisant et en piégeant les frelons.

**Chaque frelon attrapé entre le premier février et le premier mai est forcément une reine donc une colonie de moins.**

M. et Mme J.D. Doumenq

*Les frelons asiatiques continuent d'être un fléau pour les abeilles. Les nids volumineux que vous voyez actuellement ne sont pas menaçants car ils sont désertés et ne seront pas utilisés l'année prochaine. Nous organiserons une réunion publique en début d'année avec un spécialiste afin que chacun puisse s'informer sur les moyens de piéger les frelons. La Commune s'investira également dans cette opération.*

*Le Maire*

AVANT GARDE LESTELLE XIII



## *Avant-Garde Lestelloise XIII*

Voici le calendrier de club pour la nouvelle saison

Championnat de France DN2 2012-2012		
15/01/2012	Finale MP	
22/01/2012	<b>Lestelle</b>	Villefranche
29/01/2012	Villeneuve	<b>Lestelle</b>
05/02/2012	1/4 Falcou	
12/02/2012	<b>Lestelle</b>	Cahors
19/02/2012	Gratentour	<b>Lestelle</b>
26/02/2012		
04/03/2012	1/2 Falcou	
11/03/2012	<b>Lestelle</b>	Ramonville
18/03/2012	<b>Lestelle</b>	Valderiès
25/03/2012	Interligues	
01/04/2012	Aussillon	<b>Lestelle</b>



## *Association "La Corruda"*

L'Assemblée Générale tenue récemment salle de Lesteletle confirme le désir de l'Association de continuer à organiser la Corruda fin septembre et si, quelques départs sont à noter, de nouvelles bonnes volontés relèvent le défi. Robert Vivès prend les rênes de l'association et sera entouré efficacement.

Le nouveau bureau:

Président: Robert Vivès

Secrétaire: Alain Bordes

Secrétaire-adjoint: Bernard Lacau

Trésorier: Alain Graciaa

Membres: Marie-Claire Lacau, Jean-Marie Berchon, Yves Grousset,



Les dirigeants anciens et nouveaux

## ***CROSS Ensemble scolaire le Beau Rameau***

Le vendredi 25 novembre, s'est déroulé le traditionnel cross de l'établissement.

Le soleil était au rendez-vous pour cette matinée sportive où chacun a pu, dans un bon esprit d'encouragement mutuel, aller puiser dans ses capacités physiques pour donner le meilleur de lui-même.

Cette année, les CM2 des écoles de l'ensemble scolaire du Beau Rameau (Igon et Montaut) se sont joints à la course des sixièmes qui ont pu les parrainer.

Félicitations à tous !!

### **Les classements**

#### Benjamines

1<sup>ere</sup> : A. SANDOZ  
2<sup>eme</sup> : F. GARIN  
3<sup>eme</sup> : P. FERLANDO

#### Benjamins

1<sup>er</sup> : T. AMADEU  
2<sup>eme</sup> : R. ROSE  
3<sup>eme</sup> : F. ABADIE

#### Minimes (filles)

1<sup>ere</sup> : C. MISSONNIER  
2<sup>eme</sup> : M. BAYENS  
3<sup>eme</sup> : J. DAVID

#### Minimes (Garçons)

1<sup>er</sup> : Y. FRELICOT  
2<sup>eme</sup> : B. DAUPIARD  
3<sup>eme</sup> : J. NUBLA

#### Cadettes

1<sup>ere</sup> : L. COUSTET  
2<sup>eme</sup> : A. NASI  
3<sup>eme</sup> : A. LAVIGNE

#### Cadets

1<sup>er</sup> : D. DA SILVA  
2<sup>eme</sup> : G. JOUHET  
3<sup>eme</sup> : M. OSPITAL

#### Juniors (Filles)

1<sup>ere</sup> : M. RASPAUD  
2<sup>eme</sup> : C. FREMAUX  
3<sup>eme</sup> : M. TOULET

#### Juniors (Garçons)

1<sup>er</sup> : Erwan BLANC  
2<sup>eme</sup> : Corentin NICOLAS  
3<sup>eme</sup> : Pierre ARASSUS



## *Conte de Noël :* *“Z’avez pas vu Nestor ?”*

Si pour vous, les humains, les contes commencent par “Il était une fois”, sachez que pour nous, humbles canidés, ce n’est pas le cas et puisque nous y sommes, sachez aussi que toute ressemblance de ce récit avec un fait similaire vécu ne serait nullement due à la coïncidence.

Puisque je suis le personnage principal de ce conte, autant me présenter de suite : je suis un chien, plus précisément un teckel à poils durs, j’ai une quinzaine d’années et mes maîtres m’ont appelé Nestor. Joli nom, non ? Comme le Roi de Pylos qui s’illustra naguère durant la guerre de Troie. Je niche à Montaut et ma curiosité naturelle, à moins que ce ne soit mon flair, me poussait à aller voir de l’autre côté du gave, ce qui se passait. Mardi 12 octobre, je prends mes pattes à mon cou et commence l’aventure qui suit.

Pour aller dans ce village de Lestelle-Bétharram, j’avais deux solutions : traverser le gave ou y aller pédibus pattus. J’opte pour la seconde. Arrivé devant des monuments religieux, je contemple les lieux, je foule l’herbe. Tenez, je retrouve mes sensations de jeune chiot.

Entre chien et loup – c’est bien comme cela que vous dites lorsque le soir arrive et précède la nuit – j’ai un mal de chien à trouver le chemin du retour. Mes maîtres vont s’inquiéter mais je suis contraint de passer une nuit à la belle étoile : je vais connaître la vie de chien errant !

Le mercredi 13 octobre, je suis un peu désemparé lorsqu’une blonde pulpeuse m’invite à entrer dans sa voiture. Elle m’inspire confiance parce qu’elle est coiffée à la chien, genre yorkshire. Elle me conduit tout droit dans un bâtiment où deux autres dames travaillent. Drôle d’endroit où j’arrive comme un chien dans un jeu de quilles. Il y a des drapeaux : les mêmes qu’au monument aux morts de Montaut. La gent féminine est sympa, je deviens rapidement le Nestor de ces dames. Arrive un Monsieur, certainement une huile car les personnes qui entrent dans cette maison lui donnent du M. le Maire en veux-tu, en voilà !

Une autre dame blonde (qui a également du “chien”) semble avoir un faible pour moi. Dire que les humains se racontent des histoires atroces sur les blondes ! Sans cœur va ! Toujours est-il qu’elle prend les affaires en main. Le Monsieur (celui que les gens appellent M. le Maire) part acheter des croquettes pour calmer ma faim. Ce doit être un vétérinaire pour humain, ce gars-là, pour sûr j’ai du flair. Bref, les grandes manœuvres commencent : visite chez un de ses confrères pour savoir qui je suis, appel aux indigènes pour savoir d’où je viens et promenade en laisse avec un cerbère, un gaillard impressionnant au cœur d’artichaut qui m’explique qu’il a des chiens de chasse.

Nouveau tour en voiture avec la dame blonde qui me conduit à son domicile. Choyé, pouponné, lavé, épucée le Nestor : le Roi de Pylos n'est plus mon cousin. Mais comme dans toute histoire, il y a une femelle qui interdit l'approche du nirvana: celle-ci se nomme Chanel, jeune bichon maltais de 16 mois : une gamine qui fait sa crise de jalousie. Elle n'arrête pas de me regarder en chien de faïence et pour tenter de l'amadouer je lui murmure à l'oreille "si mon nom ne te plait pas, tu peux m'appeler Coco, Chanel". Oui, oui, je sais je suis un chien facétieux, on me le dit souvent.

La nuit passée, ce jeudi 14 octobre, la blonde m'emmène avec elle dans un bureau où elle travaille. Puis, en après-midi, je sens qu'un mauvais coup se prépare. Tout le monde est trop gentil avec moi, on me promène, j'ai même droit à m'amuser avec les élèves de l'école jusqu'au départ en voiture pour un long trajet. Au volant, le cerbère de la veille. Il me conduit devant un chenil où 3 lettres sont inscrites : S P A. Soudainement, je suis malade...comme quelqu'un qui souffre de migraine ! Mais, porte close à la SPA. Tant mieux ! Le monsieur attend, attend quoi ? S'il m'abandonne ici, sûr que je lui réserve un chien de ma chienne. Une sonnerie retentit et il sort un gadget de sa poche. Une discussion très brève s'instaure avec son chef certainement et au bout de quelques secondes, nous repartons en sens inverse. Mes copains de Montaut m'avaient prévenu : il n'y a pas plus compliqué qu'un humain.

Je reconnais tout d'un coup les lieux : nous revenons à la case départ. Et en ouvrant la porte qui vois-je ? Ma maîtresse qui m'attendait. Quelle fête mes aïeux !

Je suis revenu au village, mes copains ne se lassent pas de me faire raconter ma fugue. Je termine toujours en disant "Qu'est-ce qu'ils sont sympas avec les chiens à Lestelle-Bétharram, surtout les blondes !"



Nestor

## A Noter...

### Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public  
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30**.

☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

### En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

#### **Vous pourrez joindre :**

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 <sup>er</sup> adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 <sup>ème</sup> adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 <sup>ème</sup> adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 <sup>ème</sup> adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

### Divagation des Chiens :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

### Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2011 inclus, dernier délai.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1er septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur. Elle peut également être effectuée sur internet : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.  
En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.

## Etat Civil

### *Naissances :*

Elise, Marie, Cécile CHABOT 18 novembre 2011

### *Décès :*

MOSCA Jean-François, René 30 octobre 2011

## Dates à retenir

**Dimanche 8 janvier :** Repas des anciens à la salle des fêtes

**Vendredi 13 janvier :** Réception des nouveaux arrivants dans le village

**Dimanche 22 Janvier 2012 :** 17 h - Concert du Nouvel an, salle des fêtes,  
par l'ensemble orchestral de Pau



*Joyeuses Fêtes*